

**de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY**

DELIBERATION n°2011/41

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	38

L'An deux mille onze et le mardi 12 juillet à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 6 juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des EAUX-BONNES, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTALBOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, PAROIX, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOUNAUT, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, TOUTU, SOULE, CASENAVE.

Présent(s) suppléant(s) : M. MOUNAUT Pierre (représentant Robert CASADEBAIG)
M. GASSIE Henri (représentant Francis LAUR)

M. SARTHE donne procuration à M. CAMBOT
M. CASADEBAIG Robert donne procuration à M. MOUNAUT Pierre

Secrétaire de séance : M. BOUSSOU Jean

VOTE : à l'unanimité

CULTURE – LECTURE PUBLIQUE : PRISE DE COMPETENCE

Le Président rappelle que la culture et plus précisément la lecture publique est un des axes concernés par le Contrat Communautaire de Développement.

Le Président rappelle qu'à ce titre, une étude a été réalisée en 2010 par le Conseil Général. Cette étude :

- dresse un état des lieux de la lecture publique en vallée d'Ossau en soulignant l'existence d'une offre plurielle avec une organisation et des services de niveaux différents.

- propose une réflexion sur des schémas d'organisation de réseaux à l'échelle de la vallée d'Ossau.

De fait, la délibération en date du 08 avril 2010 a autorisé le Président de la CCVO à engager les actions nécessaires à la réflexion sur un réseau intercommunal de lecture publique.

Cette réflexion met en exergue l'intérêt communautaire d'un réseau de lecture publique porté au niveau de la Communauté de Communes de la vallée d'Ossau.

L'organisation d'un réseau insufflera une nouvelle dynamique sur le territoire en professionnalisant la lecture publique. Il permettra la mutualisation des moyens existants, le développement de l'offre et l'amélioration des services, la création d'un réseau humain et un rayonnement territorial sur l'ensemble de la vallée d'Ossau.

Pour ce faire, la Communauté de Communes doit prendre la compétence « Coordination de la lecture publique en vallée d'Ossau ».

La coordination de la lecture publique en vallée d'Ossau nécessite alors l'embauche d'un personnel qualifié qui sera un animateur de réseau.

Ce Coordinateur de réseau doit être un ou une professionnelle issu(e) de la filière culturelle de la fonction publique territoriale (catégorie B), de préférence diplômé(e) des métiers du livre.

M. le Président présente à l'assemblée la fiche du poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques afin de procéder au recrutement d'un agent dans les plus brefs délais.

En concertation avec les gestionnaires des équipements culturels de lecture publique de la vallée, et afin d'animer le réseau, le Coordinateur engagerait en 2011 des actions concernant :

* la réflexion sur le développement de l'offre (fond écrit, sonore, visuel ...)

REÇU

le 18 JUL. 2011

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

- * la réflexion sur le développement et l'amélioration des services pour un plus grand nombre de publics : crèches, scolaires, personnes empêchées ...
- * la réflexion sur l'articulation territoriale
- * la réflexion sur l'informatisation du réseau
- * la programmation culturelle élargie à l'ensemble du territoire

Pour le financement du projet de lecture publique, le Conseil Général accorde des aides à :

- * la création du poste de Coordinateur de réseau de manière dégressive sur trois ans (50%, 40%, 30%)
- * la programmation d'actions culturelles : 50 % avec un plafond de 15 000 €
- * le déplacement des scolaires : 50%
- * l'informatisation du réseau : 50%

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

ADOpte le présent rapport

APPROUVE la modification des compétences telle que présentée ci-dessus,

AUTORISE le Président à engager les démarches administratives nécessaires ainsi que la procédure de modification des statuts,

VALIDE la fiche du poste d'assistant du patrimoine et des bibliothèques et autorise le Président à lancer le recrutement sous réserve de la modification des statuts.

AUTORISE le Président à solliciter les subventions auprès du Conseil Général pour le poste d'assistant du patrimoine et des bibliothèques.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Francis COUROUAU

REÇU

le 18 JUIL. 2011

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

COORDINATEUR D'UN RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

L'animation et la coordination du réseau de lecture publique repose essentiellement sur le **recrutement d'un coordinateur de réseau par la communauté de communes**. Catalyseur d'énergie, personne-ressource et appui pour les bénévoles et salariés du réseau, il ne peut en aucun cas se substituer aux équipes existantes. Il est en lien avec tous les décideurs et acteurs du réseau. Il est donc l'interlocuteur privilégié des élus des communes membres, des secrétaires de mairie, des responsables des bibliothèques du territoire, de l'équipe de la BDPA, des personnes ressources et associations locales avec lesquelles il est amené à travailler.

D'un point de vue statutaire, il s'agit de préférence d'un assistant ou assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques (filrière culturelle de la Fonction publique territoriale). Le recrutement d'un agent contractuel peut être cependant envisagé.

C'est un agent bien formé aux techniques de gestion des bibliothèques et qui possède par ailleurs des qualités pédagogiques, relationnelles, le sens du travail en équipe, la capacité à travailler en « mode projet », un esprit rigoureux de synthèse et une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ...

Ses missions :

- Réaliser l'état des lieux et analyse de l'existant en vue de concevoir et de proposer aux élus une politique de lecture publique sur le territoire : développement de l'offre (fonds documentaire ...), amélioration des services à la population et définition d'un maillage pertinent sur le territoire
- Elaborer la charte de fonctionnement définissant les objectifs et règles de fonctionnement du réseau
- Organiser et coordonner le réseau en liaison avec la BDPA, la médiathèque d'Oloron Sainte Marie, les élus et les personnels bénévoles et salariés des communes concernées : constitution d'un catalogue informatisé collectif, mutualisation des outils de travail, harmonisation de la politique documentaire...
- Concevoir et mettre en œuvre une politique d'animation culturelle (expositions, conférences, publications ...) en direction de l'ensemble des publics (y compris les publics particuliers : petite enfance, scolaires, personnes à mobilité réduite...)
- Constituer des fonds documentaires communs liés aux programmes d'animation culturelle et organiser leur circulation
- Conseiller, assister et former les équipes (notamment des bénévoles) dans la gestion quotidienne des bibliothèques
- Accompagner et suivre en collaboration avec les équipes locales les projets de création ou de développement des équipements structurants sur le territoire
- Créer des outils communs de communication (supports papier, site Internet...) garants de la cohésion de l'image du réseau

Sa formation initiale :

- DUT, DEUST, licence *Métiers du livre*
- expérience de gestion de bibliothèque souhaitée
- permis B indispensable

Ses connaissances :

- culture générale, littéraire et scientifique
- expérience d'animation en milieu rural
- connaissance des technologies de l'information et de la communication
- maîtrise de l'informatique en réseau
- bonne connaissance de la région souhaitée

Savoir-faire

- identifier les partenaires stratégiques
- coordonner et organiser l'offre en réseau
- conseiller et former les bénévoles du réseau

Savoir être

- sens du travail en équipe et en réseau
- goût pour les relations humaines,
- goût et compétence pour l'animation
- autonomie, esprit d'initiative, méthode et capacités d'organisation
- disponibilité, qualités pédagogiques
- curiosité, ouverture d'esprit, imagination

Coût annuel du poste : 30 000 € charges comprises

Ce poste peut être **aidé financièrement par le Conseil général** dans le cadre des Contrats communautaires de développement ou des conventions territoriales de lecture publique (aide dégressive sur trois ans : 50%, 40 %, 30 %)